

GUIDE: D'IDENTIFICATION:

**Cinq espèces communes
de goélands dans l'Est
du Canada**



No de cat. : CW66-589/2019F-PDF
ISBN : 978-0-660-30946-0

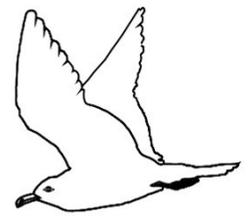
À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la

Couronne en communiquant avec :
Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
12^e étage, édifice Fontaine
200, boulevard Sacré-Cœur
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Téléphone : 819-938-3860
Ligne sans frais : 1-800-668-6767 (au Canada seulement)
Courriel : ec.enviroinfo.ec@canada.ca

Photo : © Garry Donaldson

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2019

Also available in English



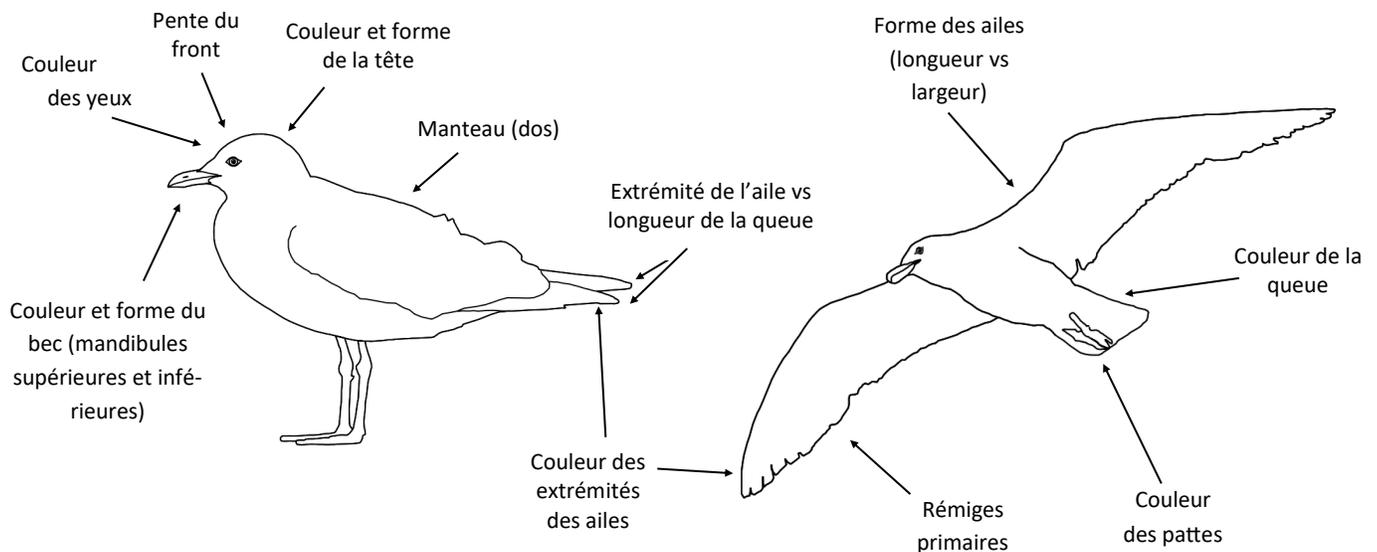
Guide d'identification:

Cinq espèces communes de goélands dans l'Est du Canada

Introduction

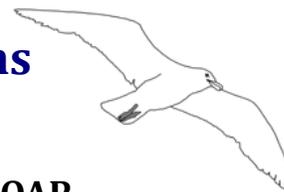
La présente publication vise à aider les utilisateurs à différencier cinq espèces de goélands communes aux provinces de l'Est du Canada, en particulier celles qui fréquentent des habitats utilisés par les humains. Les goélands peuvent être difficiles à identifier, puisque les caractéristiques utilisées pour distinguer les différentes espèces ne sont pas très apparentes et peuvent varier dans une même espèce selon les saisons et l'âge. Ce guide contient de brèves descriptions des cinq espèces suivantes : le Goéland argenté (*Larus argentatus*), le Goéland marin (*L. marinus*), le Goéland à bec cerclé (*L. delawarensis*), le Goéland bourgmestre (*L. hyperboreus*) et le Goéland arctique (*L. glaucoides*). Il est important de noter qu'il existe d'autres espèces de goélands, mais celles-ci sont observées beaucoup moins fréquemment aux provinces de l'Est du Canada.

Termes et caractéristiques utilisés pour l'identification



(Source des photos de gauche à droite : David Fishman, Dave Fifield, Dave Fifield, Dave Fifield, David Fishman)

Espèces communes de goélands nicheurs dans l'Est du Canada



(Source des photos : David Fishman)

Goéland argenté (*Larus argentatus*)/GOAR

- Goéland de taille moyenne
- Les adultes nicheurs sont facilement reconnaissables par la combinaison d'un manteau gris, de pattes roses, d'un bec jaune présentant une tache rouge sur la mandibule inférieure et de marques noires à l'extrémité des ailes.
- Le Goéland argenté niche partout en Amérique du Nord et souvent (mais pas toujours) en colonies; près de grandes étendues d'eau douce et d'eau de mer, et souvent à proximité de l'activité humaine.
- En 2010, le statut de la population de Goélands argentés était considéré comme « non en péril », et on estime actuellement que la population se chiffre entre 200 000 et 300 000 individus au Canada.



(Source des photos : David Fishman)

Goéland marin (*Larus marinus*)/GOMA

- Il s'agit de la plus grande espèce de goélands; les adultes nicheurs se distinguent par la grande taille de leurs corps et de leur bec et par la couleur ardoise foncée de leur manteau.
- Le Goéland marin niche le long des côtes et sur les îles; il est couramment observé dans les régions côtières dans les provinces de l'Est, et moins souvent à l'intérieur des terres.
- En 2010, le statut de la population était considéré comme « non en péril », et on estime actuellement que la population se chiffre entre 50 000 et 100 000 individus au Canada.



(Source des photos : Dave Fifield)

Goéland à bec cerclé (*Larus delawarensis*)/GOBC

- Goéland de taille moyenne, le plus petit parmi les espèces présentées dans ce document.
- Il se distingue par des caractéristiques telles qu'un mince bec jaune orné d'un anneau noir, des pattes d'un vert jaunâtre et une petite tête ronde.
- L'observation de populations nicheuses ont été confirmées en Ontario, au Québec, au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador, mais pas en Nouvelle-Écosse.
- En 2015, le statut de la population était considéré comme « non en péril », et on estime que la population se chiffre à plus d'un million d'oiseaux nicheurs au Canada. Actuellement, on estime environ 21 000 individus reproducteurs au Canada Atlantique, 160 000 individus reproducteurs au Québec et 573 000 individus reproducteurs en Ontario.

Tableau 1 – Comparaison rapide des adultes nicheurs

| Espèce | Taille relative | Couleur des pattes | Taille et couleur du bec | Dos (manteau) | Pente du front |
|-----------------------------|--------------------------------|--------------------|---|---------------|---------------------|
| Goéland argenté (GOAR) | Moyenne (de 56 à 66 cm) | Rose chair terne | Gros; jaune et présentant une tache rouge et noir à l'extrémité des mandibules | Gris | Longue et graduelle |
| Goéland marin (GOMA) | La plus grande (de 71 à 79 cm) | Rose chair terne | Court et très gros; jaune et présentant une tache rouge (et parfois noire) à l'extrémité des mandibules | Noir ardoise | Longue et graduelle |
| Goéland à bec cerclé (GOBC) | La plus petite (de 43 à 54 cm) | Vert jaunâtre | Mince; jaune et orné d'un anneau noir | Gris | Courte et raide |

Espèces de goélands hivernant dans l'Est du Canada

Contrairement aux espèces ci-dessus qui nichent dans les provinces de l'Est, d'autres goélands ne sont observés que pendant l'hiver, après la fin de la saison de reproduction. Les goélands qui hivernent ont un plumage différent des oiseaux nicheurs; on peut observer des adultes en plumage de base (et non de reproduction), alors que le plumage des oiseaux immatures varie avec l'âge.

(Source des photos : Mark Mallory)



(Source des photos : Dave Fifield)



Goéland bourgmestre (*Larus hyperboreus*)/GOBG

Ces oiseaux nichent dans l'Extrême-Arctique et dans le Bas-Arctique, ainsi qu'au large de la côte nord du Labrador. Ils sont observés dans le reste de l'Est du Canada pendant l'hiver uniquement. En 2010, le statut de la population était considéré comme « non en péril », et on estimait que la population se chiffrait entre 25 000 et 50 000 individus au Canada. Toutefois, des données préliminaires suggèrent que la population présente un déclin modéré depuis 1970. ADULTE : De grande taille et de couleur blanchâtre, le Goéland bourgmestre adulte présente une taille semblable à celle du Goéland marin. Toutefois, contrairement à ce dernier, son manteau est gris pâle et les extrémités de ses ailes sont blanches et ne présentent pas de marques. Il se distingue du Goéland arctique par sa taille plus grande, ses ailes plus larges et plus courtes ainsi que la pente de son front, qui est plus longue et plus graduelle. JEUNE ADULTE : De taille semblable à celle des adultes, le jeune adulte se distingue par les extrémités plus blanches et non marquées de ses ailes. Son plumage varie selon les stades, mais il est plus ou moins uniforme et peut varier de la couleur brun-roux marbré à chamois. Son bec est rose à la base et noir à l'extrémité. À tous les stades du cycle de vie, les extrémités des ailes dépassent seulement légèrement les plumes de la queue en position de repos.

(Source des photos : Dave Fifield)



(Source des photos : Dave Fifield)



Goéland arctique (*Larus glaucoides kumlienii*)/GOAC

Ce goéland niche dans l'Est de l'Arctique canadien. Les motifs des déplacements et de la migration de cette espèce n'ont pas fait l'objet de nombreuses études. Pendant l'hiver, de nombreux individus demeurent en Arctique, alors que d'autres migrent vers le sud et sont parfois observés dans l'Est du Canada. En 2010, le statut de la population était considéré comme « non en péril », et on estimait que la population se chiffrait entre 10 000 et 25 000 individus au Canada. ADULTE : De taille semblable à celle du Goéland argenté ou légèrement plus petite, le Goéland arctique a une apparence très similaire à celle du Goéland bourgmestre, mais ses traits sont légèrement plus « doux ». Il se distingue principalement par sa taille plus petite, son bec plus mince et sa tête plus ronde. Ses ailes sont relativement longues et étroites en comparaison de celles du Goéland bourgmestre, et les bords de la majorité de ses réghimes primaires extérieurs présentent des marques distinctes gris foncé. À tous les stades du cycle de vie, les extrémités des ailes dépassent grandement les plumes de la queue en position de repos. JEUNE ADULTE : Le plumage du jeune adulte présente des motifs très semblables à ceux du Goéland bourgmestre immature. Les deux espèces se distinguent par leur tête (c.-à-d. que le Goéland arctique a une tête plus ronde et un front en pente plus raide).

(Source des photos : Dave Fifield)



(Source des photos : Dave Fifield)



Goéland argenté (*Larus argentatus*)/GOAR

ADULTE : D'apparence semblable aux adultes nicheurs (voir la description ci-dessus), à l'exception de marbrures foncées sur la tête et le cou. JEUNE ADULTE : Le plumage des jeunes adultes varie beaucoup, mais a tendance à être uniforme. Les extrémités des ailes sont toujours foncées et, dans les stades précoces, les ailes peuvent être entièrement foncées. Comparativement au Goéland à bec cerclé, le jeune adulte est plus grand, présente un bec plus épais et un front en pente plus plat et graduelle. Comparativement au Goéland marin, il présente une taille et un bec plus petits ainsi qu'un moins grand contraste entre le manteau foncé et la tête pâle.

(Source des photos : Dave Fifield)



(Source des photos : Dave Fifield)



Goéland marin (*Larus marinus*)/GOMA

ADULTE : D'apparence semblable à l'adulte nicheur (voir la description ci-dessus), à l'exception de très légères marbrures sur la tête. JEUNE ADULTE : Le corps et le bec du Goéland marin sont plus gros que ceux du Goéland argenté. Le jeune adulte a tendance à présenter un plus grand contraste entre la couleur pâle de sa tête et la couleur foncée de son manteau et, chez les jeunes oiseaux, le manteau peut présenter un motif de damier brun et blanc plus précis que celui du Goéland argenté.

(Source des photos : Dave Fifield)



(Source des photos : Dave Fifield)



Goéland à bec cerclé (*Larus delawarensis*)/GOBC

ADULTE : D'apparence semblable aux adultes nicheurs (voir la description ci-dessus), à l'exception de marbrures sur la tête et le derrière du cou. JEUNE ADULTE : Dès le premier hiver, le manteau du Goéland à bec cerclé commence à laisser voir des plumes gris pâle. Les jeunes oiseaux peuvent être confondus avec les Goélands argentés au stade de jeune adulte en raison de la couleur rose terne de leurs pattes et de la pigmentation de leur bec. Toutefois, le jeune adulte a un corps et une tête plus petits et un bec plus petit et plus mince que ceux du Goéland argenté. Lorsqu'ils sont en vol, on peut habituellement observer une bande noire bien définie (d'environ 3 cm) croisant l'extrémité de la queue. Alors que les jeunes Goélands argentés peuvent présenter ce type de plumage, les bandes sont plus étroites et mieux définies chez les Goélands à bec cerclé immatures.

Tableau 2 – Clé d'identification rapide



| Étape | Description des caractéristiques | Allez à l'étape ci-dessous OU identification de l'espèce |
|-------|--|--|
| 1. | a. L'oiseau est en vol. | N° 7 |
| | b. L'oiseau est posé au sol. | N° 2 |
| 2. | a. L'oiseau présente un front large, long et en pente graduelle, lui donnant des traits « durs », une taille moyenne à grande (de 56 à 80 cm) et un bec de taille proportionnellement grande. | N° 4 |
| | b. L'oiseau présente un front relativement petit et en pente raide, lui donnant des traits plus « doux », une taille moyenne (de 43 à 60 cm) et un bec de taille proportionnellement petite. | N° 3 |
| 3. | a. Les extrémités des ailes sont noires à brun foncé. | GOBC (AN, ANN, JA) |
| | b. Les extrémités des ailes sont blanches avec des taches grises, chamois ou brun blanchâtre. | GOAC (ANN, JA) |
| 4. | a. Le manteau est noir ardoise et on observe parfois des marbrures grises sur la tête et la nuque. | GOMA (AN, ANN) |
| | b. Le manteau est gris, blanc, blanchâtre ou marbré de brun. | N° 5 |
| 5. | a. Les extrémités des ailes sont blanches ou chamois blanchâtre. | GOBG (ANN, JA) |
| | b. Les extrémités des ailes sont noires à brun foncé. | N° 6 |
| 6. | a. L'oiseau présente une grande taille (de 71 à 79 cm), un bec court et proéminent, un contraste important entre la couleur pâle de la tête et le manteau foncé et un plumage comportant au moins quelques marbrures. | GOMA (JA) |
| | b. L'oiseau présente une taille moyenne (de 56 à 66 cm) et un manteau gris ou marbré de brun. | GOAR (AN, ANN, JA) |
| 7. | a. Les extrémités des ailes sont noires, brun foncé ou gris foncé. | N° 10 |
| | b. Les extrémités des ailes sont blanches, blanches avec des taches grises ou chamois. | N° 8 |
| 8. | a. Les extrémités des ailes sont ornées de marques gris pâle et l'oiseau présente une taille moyenne et un manteau gris à l'âge adulte. | GOAC (ANN) |
| | b. Les extrémités des ailes sont d'une couleur blanche à chamois et le plumage varie. | N° 9 |
| 9. | a. L'oiseau présente une taille moyenne (de 52 à 60 cm), des ailes proportionnellement longues et minces et un bec étroit. | GOAC (JA) |
| | b. L'oiseau présente une grande taille (de 65 à 80 cm), des ailes proportionnellement courtes et larges et un bec large et épais. | GOBG (ANN, JA) |
| 10. | a. Le manteau est noir ardoise. | GOMA (AN, ANN) |
| | b. Le manteau est gris ou marbré de brun. | N° 11 |
| 11. | a. L'oiseau présente une grande taille (de 71 à 79 cm), un bec court et proéminent, un contraste important entre la couleur pâle de sa tête et son manteau foncé, et un manteau comportant au moins quelques marbrures. | GOMA (JA) |
| | b. L'oiseau présente une taille moyenne (de 43 à 66 cm) ainsi qu'un bec et un plumage variés. | N° 12 |
| 12. | a. Jeune adulte dont le manteau est orné de marbrures brunes | N° 14 |
| | b. Adulte dont le manteau est uniformément gris | N° 13 |
| 13. | a. Bec mince orné d'un anneau noir et pattes vert jaunâtre | GOBC (AN, ANN) |
| | b. Grand bec présentant une tache rouge et noir à l'extrémité des mandibules et pattes rose terne | GOAR (AN, ANN) |
| 14. | a. L'oiseau présente une taille plus petite (de 43 à 54 cm), un bec mince et une bande noire bien définie à l'extrémité de la queue OU une queue majoritairement blanche avec une bande mouche-tée et un manteau majoritairement gris. | GOBC (JA) |
| | b. L'oiseau présente une taille plus grande (de 56 à 66 cm), un grand bec et une large bande noire à l'extrémité de la queue, qui n'est pas bien définie. | GOAR (JA) |

(AN = adulte nicheur; ANN = adulte non nicheur; JA = jeune adulte)

Tableau 3 – Tableau de comparaison rapide des adultes

| Espèce | Taille relative | Couleur des pattes | Pente du front | Taille et couleur du bec | Dos (manteau) | Extrémité des ailes |
|---|--------------------------------|--------------------|---------------------|---|---------------|---------------------------------|
| Goéland bourgmestre (GOBG) | Grande (de 65 à 80 cm) | Rose | Longue et graduelle | Court; jaune avec une tache rouge sur la mandibule inférieure | Gris pâle | Blanche |
| Goéland arctique sous-espèce <i>Kumlieni</i> (GOAC) | Moyenne (de 52 à 60 cm) | Rose | Courte et raide | Relativement mince; jaune avec une tache rouge sur la mandibule inférieure | Gris pâle | Blanche avec des marques grises |
| Goéland argenté (GOAR) | Moyenne (de 56 à 66 cm) | Rose | Longue et graduelle | Gros; jaune et présentant une tache rouge et noir à l'extrémité des mandibules | Gris | Noire avec des taches blanches |
| Goéland marin (GOMA) | Grande (de 71 à 79 cm) | Rose | Longue et graduelle | Court et très gros; jaune et présentant une tache rouge (et parfois noire) à l'extrémité des mandibules | Noir ardoise | Noire avec le bout blanc |
| Goéland à bec cerclé (GOBC) | La plus petite (de 43 à 54 cm) | Jaune verdâtre | Courte et raide | Mince; jaune et orné d'un anneau noir | Gris | Noire avec des taches blanches |

Références :

- Crossley, R. 2011. The Crossley ID Guide: Eastern Birds. Princeton University Press, Princeton, NJ, USA.
- Environnement Canada. 2011. Situation des oiseaux au Canada. <http://ec.gc.ca/soc-sbc/index-fra.aspx?sL=f&sY=2011>
- Études d'Oiseaux Canada. 2014. Atlas des oiseaux nicheurs des Maritimes. <http://www.mba-aom.ca/francais/atlascontact.html>
- Good, T. P. 1998. Great Black-backed Gull (*Larus marinus*), The Birds of North America Online (A. Poole, Ed.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology; tiré du document en ligne the Birds of North America Online: <http://bna.birds.cornell.edu/bna/species/330>
- Grant, P. J. 1986. Gulls: A Guide to Identification. Buteo Books, Vermillion, SD, USA.
- Peterson, R. T. 2002. A Field Guide to the Birds of Eastern and Central North America 5e édition. Houghton Mifflin Company, New York, NY, USA.
- Pierotti, R. J. and T. P. Good. 1994. Herring Gull (*Larus argentatus*), The Birds of North America Online (A. Poole, Ed.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology; tiré du document en ligne The Birds of North America Online: <http://bna.birds.cornell.edu/bna/species/124>
- Pollet, I. L., D. Shutler, J. Chardine and J. P. Ryder. 2012. Ring-billed Gull (*Larus delawarensis*), The Birds of North America Online (A. Poole, Ed.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology; tiré du document en ligne the Birds of North America Online: <http://bna.birds.cornell.edu/bna/species/033>
- Pyle, P. 2008. Identification Guide to North American Birds: Part II. Sheridan Books, Inc., Ann Arbor, MI, USA
- Snell, R. R. 2002. Iceland Gull (*Larus glaucooides*), The Birds of North America Online (A. Poole, Ed.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology; tiré du document en ligne the Birds of North America Online: <http://bna.birds.cornell.edu/bna/species/699a>
- Weiser, E. and H. G. Gilchrist. 2012. Glaucous Gull (*Larus hyperboreus*), The Birds of North America Online (A. Poole, Ed.). Ithaca: Cornell Lab of Ornithology; tiré du document en ligne the Birds of North America Online: <http://bna.birds.cornell.edu/bna/species/573>